

1. Le Canada à l'Assemblée générale

lesquelles Israël continue de fabriquer, de mettre au point et d'acquérir des armes nucléaires, et réaffirme que ce pays doit soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties de l'AIEA et s'abstenir d'attaquer ou de menacer d'attaquer des installations nucléaires.

45/77 (Yougoslavie)	Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix	128-4-17
---------------------	---	----------

Dans cette résolution, l'Assemblée générale prend note des progrès accomplis au Comité spécial sur l'océan Indien, et elle lui demande de tenir deux sessions préparatoires en 1991 pour parachever les préparatifs d'une conférence sur la question, prévue pour 1992. Comme le Canada, d'autres pays de l'OTAN se sont abstenus, tandis que la France, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis se sont prononcés contre la résolution.

45/80 (Yougoslavie)	Examen de l'application de la Déclaration sur le ren- forcement de la sécurité internationale	123-1-29
---------------------	--	----------

Par cette résolution, l'Assemblée générale réaffirme que la Déclaration garde toute sa validité; elle réaffirme également la responsabilité de l'ONU pour ce qui est de l'élimination de l'*apartheid* et de la nécessité de démocratiser les relations internationales. En outre, elle invite les États membres à faire connaître leurs opinions sur l'application de la Déclaration.